

Comité Technique Local (CTL) du 18 mai 2017

Budget

Exécution du budget 2016

Nous avons déploré une nouvelle baisse de 13 % sur ce budget par rapport à 2015 avec un budget global de fonctionnement de 2 215 516 €.

L'ensemble du budget a pu être consommé contrairement à l'année précédente : quasiment aucun crédit n'a été restitué.

Les travaux représentent près du 1/4 des crédits consommés avec notamment :

- ESI d'Orléans : réfection du perron
- ESI de Rouen Les Mouettes : transformateur, désembouage chauffage, élagage, système sécurité incendie
- ESI de Versailles Chantiers : transformateur, rénovation toilettes, plancher et électricité service exploitation
- ESI de Caen : déménagement et travaux d'aménagement du nouveau bâtiment

Il est à signaler que les nombreux travaux effectués dans le nouveau bâtiment de l'ESI de Caen par l'agent technique ont permis une économie substantielle sur le budget de réinstallation de l'ESI.

Les représentants Solidaires Finances Publiques ont demandé des détails sur plusieurs dépenses figurant au budget 2016 mais n'ont obtenu que peu de réponses de la part de la direction locale.

Présentation du budget 2017

Le budget 2017 est de nouveau minoré de 10 % par rapport à 2016. Ce sont les conditions de vie au travail des agents qui vont encore en subir les conséquences par une baisse du budget de travaux d'entretien et de rénovation notamment.

La DISI a toujours en charge la gestion de l'ancien bâtiment de l'ESI de Caen (Pierre Heuzé). Bien qu'inoccupé, la DISI doit encore payer les factures de la télé-surveillance entre-autre.

A Orléans, une convention sera signée entre la DRFIP 45 et la DISI afin de prendre en charge et répartir les frais d'hébergement des agents du service CSP/SFACT qui rejoignent l'ESI.

En parallèle aux travaux menés et financés par SPIB pour l'accueil du service CSP/SFACT, il est prévu une refonte du système de chauffage/climatisation. ATTENTION, cet été, il n'y aura pas de climatisation dans les bureaux : espérons qu'il n'y aura pas de canicule !!!

La direction nous a informé qu'il fallait prévoir la reprise du parc des véhicules des CID excentrées. Ils sont actuellement gérés par les directions locales. Ces dernières souhaitent que la DISI les reprenne dans son parc lors de leur remplacement. Il est envisagé l'achat de 2 véhicules cette année dans le cadre du renouvellement.

Baromètre social et Tableau de Bord de Veille Sociale

Baromètre social de la DGFIP

Le baromètre social, que vous pouvez trouver en ligne sous Ulysse, démontre une *nette dégradation du climat social par rapport au précédent baromètre de 2015*. Il fait ressortir que « *les conditions de vie au travail* » est la *préoccupation prioritaire des agents après la rémunération* :

- près de 4/5ème des agents estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens et près de la moitié que le rythme du changement est trop rapide
- 63 % des agents sont pessimistes quant à leur avenir au sein de notre administration (48% à la DISI PN)
- 73 % affirment manquer de temps pour s'informer et 62 % pour accomplir correctement leur travail
- enfin 95 % ont le sentiment de travailler dans l'urgence (90 % à la DISI PN)

Globalement, les agents estiment que l'attention portée aux conditions de vie au travail est plus importante mais que les actions ne vont pas dans le bon sens.

Au niveau national, le taux de réponse au sein de chaque catégorie (60 % de cadres A+, 50 % de A, 44 % de B, 38 % de C et 7 % autres), nous permet de dire que le baromètre social est le reflet de l'opinion de l'encadrement mais beaucoup moins celui des agents. Il y a notamment une grosse différence de ressenti au niveau de l'évolution des métiers et de la modernisation entre les cadres et les agents !!!

Pour les DISI, le taux de participation est en baisse et reste moins élevé que dans l'ensemble de la DGFIP.

Moralité : la Direction Générale fait de belles enquêtes chaque année auprès de ses personnels mais ne tire aucune conclusion de l'expression du mécontentement qui s'amplifie et elle continue ses réformes et réorganisations !!!

Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)

Comme nous l'avons dénoncé dans notre liminaire, ce TBVS a suivi un régime amaigrissant et ne peut plus décemment porter ce nom-là.

Le TBVS a pourtant un triple objectif :

- assurer un suivi régulier des différents indicateurs afin de détecter le plus en amont possible les éventuelles dégradations des conditions de vie au travail
- échanger avec les représentants du personnel autour des conditions de vie au travail sur la base d'un constat partagé.
- comparer l'évolution d'année en année

Le TBVS 2016, n'ayant pu faire l'objet de l'informatisation pourtant annoncée depuis plusieurs années (ce qui permettrait d'en faciliter l'analyse) a de ce fait seulement fait l'objet d'une *campagne allégée* sur la base des seuls indicateurs de congés maladie, congés mis au CET et écrêtements d'horaire variable !!! Inutile de vous dire que ces seuls indicateurs pour 2016 ne permettent pas d'analyse réelle des conditions de vie au travail à la DISI Paris-Normandie.

Plus aucune information sur les demandes de mutation, les recours de notation, les jours de congés définitivement perdus, les accidents de service, les fiches de signalement de violences physiques ou verbales, les plaintes pour harcèlement, les suicides ou tentatives ??? Un détail !!!

Certaines statistiques multiples et variées peuvent effectivement être considérées sans intérêt, mais comment la direction peut-elle prétendre que la situation sociale de la DISI ne constitue que des statistiques inutiles ???

Solidaires Finances Publiques dénonce cet ersatz de TBVS 2016 qui ne signifie plus rien des conditions de vie au travail des agents de la DISI Paris-Normandie. *Il est très révélateur de l'attention que la direction générale porte à ses agents.*

TAGERFIP (Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques) : situation au 01/05/2017

Comme les années précédentes, *les représentants Solidaires Finances Publiques dénoncent le déficit de 49 agents au 01/05/2017 pour la DISI Paris-Normandie* (sans compter les 15 prochains départs à la retraite et les éventuels réussites aux concours). Nous sommes actuellement 470 agents pour 519 emplois soit près de 10 % de chaises vides !!! Les vacances d'emplois pour la résidence de Versailles représentent même 15 % des effectifs. La situation est préoccupante à l'ESI de Nanterre avec près de 20 % de vacances d'emplois à l'heure où on nous parle d'ESI « consolidés » avec 150 agents pour justifier les fusions d'ESI.

2 agents partent en retraite prochainement de la CID d'Evreux mais aucune arrivée n'est prévue pour l'instant (mouvement provisoire du 1/09).

Aucune arrivée de cadre A administratif n'est prévue également sur la résidence de Versailles, bien qu'il y ait plusieurs départs (2 promotions IDIV).

Nous attendons la publication des mouvements de mutation définitifs pour connaître la situation réelle des effectifs de la DISI en septembre.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

2/6

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Par ailleurs, suite à la fusion des 2 ESI de Versailles au 1^{er} juillet, les agents actuellement à Versailles qui souhaiteraient changer de service, de missions ou de site, doivent en faire la demande dès maintenant auprès des chefs d'ESI actuels. Il n'y aura pas de fiche de vœux puisqu'un seul ESI subsistera au 1^{er} septembre.

Pour les arrivants au 1^{er} septembre 2017 sur la résidence de Versailles et détenant une qualification, il n'y aura aucune fiche de vœux à remplir. Les agents seront affectés en fonction de leur qualification et de leur parcours professionnel, sans aucune règle d'affectation définie.

Nous avons réclamé la mise en place d'une fiche de souhait afin de prendre en compte l'implantation de cet ESI sur 3 sites.

Règlement intérieur des horaires variables de l'ESI de Versailles

Historiquement, les agents des ESI Versailles Chantiers et St Cloud ne disposaient pas de la même fin de plage horaire : 18H30 pour Chantiers et 19h pour St Cloud.

Suite à la fusion administrative et à la création de l'unique ESI de Versailles, le régime des horaires variables doit être harmonisé. Au 1/07/2017, la fin de plage sera désormais 19h pour l'ensemble des agents, y compris la DISI siège.

Les représentants Solidaires Finances Publiques ont demandé à la direction que cette extension de la plage horaire soit une facilité horaire supplémentaire pour les agents, mais pas une possibilité pour la direction d'imposer des amplitudes horaires plus larges. Craignant une incidence sur les permanences à assurer dans certains services, nous nous sommes ABSTENUS au moment de donner notre avis.

Points divers :

Départs et arrivées des cadres des ESI et DISI

DISI

- départs : Jean-Marc Aouadj (IDIV) fin d'année 2017
Sandrine Lely (A) au 1/09/2017
- arrivée : Nathalie Leray-Beyris (IDIV) au 1/09/2017
Aldo d'Aversa (AFIPA) au 1/07/2017

Orléans :

- arrivée : Karen Mercier (chef d'ESI) fin août 2017

Versailles :

- départs : Béatrice Collet (chef d'ESI) au 1/09/2017
Aldo d'Aversa (chef d'ESI) au 1/07/2017
- arrivée : Nathalie Dognon (chef d'ESI) au 1/07/2017

Rouen Jean Moulin :

- départ : Richard Bouyer (IDIV) au 1/09/2017
- arrivée : Rachel Defrain (IDIV) au 1/09/2017

Nanterre

- arrivées : Magali Clément (chef d'ESI) au 3/07/2017
Sandrine Lely (IDIV) au 1/09/2017 temps partagé avec le pilotage de la DISI

Pour l'organisation et le fonctionnement de la DISI et de l'ESI Versailles fusionné, les informations seront communiquées au prochain CTL (soit le 20 juin).

Accueil du CSP/SFACT de la DRFIP 45 à l'ESI d'Orléans

Un groupe de travail « vie commune » s'est tenu avec la hiérarchie des 2 directions. L'ESI reste gestionnaire du site.

L'agrandissement du parking n'est pas actuellement dans le périmètre des travaux, et de plus n'est pas budgété. Cependant, une étude est en cours pour créer des places supplémentaires. Les devis sont attendus. Un abondement de crédits sera demandé.

Le directeur insiste sur cette étude qui ne vaut pas engagement de sa part de la réalisation de places de parking supplémentaires.

CID en charge du Service de la documentation du cadastre (SDNC) .

Le SDNC voit son périmètre d'activité augmenté par le rattachement de la Brigade Nationale d'Intervention de Publicité Foncière (BNIPF) et de la Brigade Nationale d'Intervention Cadastrale (BNIC). Si la première (BNIF) n'aura pas d'impact sur la charge de travail de la CID, il n'en est pas de même pour la prise en charge de la BNIC. La BNIC sera composée de 16 antennes implantées sur 16 résidences géographiques distinctes (environ 200 personnes) à compter du 1^{er} septembre 2017.

La CID du SDNC sera pilote des autres CID. Elle aura en charge entre autres la gestion du parc des PC (micro-ordinateurs) et les commandes de matériels.

Afin de débiter dès maintenant la prise en charge de ces nouveaux services, la CID (composée que d'un seul agent) sera assistée par le pôle pilotage de la DISI (communication, suivi, etc...).

Le directeur a fait une demande d'implantation d'un 2^{ème} poste à cette CID. Ce sera pour le mouvement de mutation de septembre 2018. Pour mémoire, le 2^{ème} poste avait été transféré à la CID de Cergy en janvier 2014.

RH : double commande SIRHIUS

Les applications AGORA GESTION et GAP-GAT basculeront dans la nouvelle application SIRHIUS en mai 2018, si le calendrier est respecté.

Le déploiement de cette nouvelle application s'accompagnera d'une réorganisation des services Ressources Humaines avec la création des Centres de Service RH. .

La DISI Paris Normandie et les directions 37 et 77 expérimenteront la nouvelle application SIRHIUS. Une grande partie des travaux sera ainsi saisie en double commande dans les 2 applications AGORA et SIRHIUS en juin/juillet 2017. Tous les agents de la RH ont dorénavant et déjà suivis la formation.

Nous avons alerté sur cette surcharge de travail, surtout avec 2 départs dont un immédiat pour cause de retraite. Même avec des arrivées en septembre, il faudra gérer les vacances d'été et la formation des nouveaux.

Activités ADO de l'ESI Rouen Les Mouettes

L'ESI de Rouen Les Mouettes est pilote de l'indexation des fiches hypothécaires (BIA) pour le compte de la centrale : 180 millions de fiches à indexer, environ 18 millions déjà traitées.

Actuellement, les fiches sont indexées par les agents des services de publicité foncière et par les ateliers d'acquisition de données (ADO) de différents ESI.

Afin de terminer l'indexation des 160 millions de fiches restantes avant la fin de l'année 2020, l'administration a fait appel à un prestataire extérieur. Tout d'abord, 5/6 personnes de cette société privée seront formées par les collègues de l'ADO de Rouen Les Mouettes et installées au sein de cet ESI. Ainsi, chaque service ADO disposant de places disponibles sera renforcé avec un ou plusieurs prestataires extérieurs.

Nous vous laissons calculer le coût de cette opération !!!

Nous avons été les seuls représentants à dénoncer ce recours à une société privée. Nous avons rappelé à notre directeur l'accompagnement financier mis en place il y a quelques années pour vider les ateliers de dactylocodage (ex DGI). Combien avons-nous de dactylos dans les services ? Pourquoi ne pas utiliser ces agents ?

Nous avons eu pour seule réponse que la population des dactylocodageuses est vieillissante avec beaucoup de départs à la retraite prévus dans les prochaines années. Quant à nos dactylocodageuses qui ont muté dans les autres services, notre directeur pense qu'elles ne reviendraient pas.

Pourquoi ne pas faire de publicité sur ce sujet ?

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

4/6

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS

Fusion immobilière et administrative des ESI de Rouen

Le maître d'œuvre devrait être connu début juin. Ce dernier disposera d'environ 3 semaines pour produire l'avant projet (zonage, parking, etc ...)

Les GT avec les agents se dérouleront entre mi-juin et mi-juillet pour déterminer l'aménagement des espaces afin ensuite de pouvoir effectuer les appels d'offres. L'objectif est de démarrer les travaux en septembre-octobre.

ESI d'Orléans

De nouvelles missions du domaine documentaire arrivent pour les services exploitation et intégration.

Apprentissage

La DISI continue, dans la démarche d'enseignement en alternance (apprentissage) initié en 2015 par la DGFIP.

Pour la période septembre 2017 / août 2018, la DISI formera 9 candidats :

2 Caen, 1 Nanterre, 1 Orléans, 1 Rouen Jean Moulin, 1 Rouen Les Mouettes, 3 Versailles.

Pour 3 d'entre eux, il s'agit de la continuité de leur apprentissage débuté l'an dernier. Les 6 autres seront recrutés.

Point GT informatique du 11 mai 2017

Fusion des établissements informatiques en double résidence : point d'avancement

- Pour Versailles, Solidaires Finances Publiques a demandé des précisions sur la fiche présentée au dernier GT informatique : « un projet de rapprochement immobilier des trois implantations de l'ESI est en cours d'instruction avec le service de la stratégie, du pilotage et du budget, et ne pourra intervenir qu'après la fermeture de la salle d'hébergement, planifiée à ce stade pour 2018 ».

Notre directeur précise qu'il s'agit d'une salle aveugle. A part en faire une salle de réunion, nous ne récupérerons pas beaucoup de place pour des bureaux. Il est toujours dans l'attente d'un retour de l'étude capacitaire.

- Pour Rouen, l'idéal serait de mener en même temps la fusion administrative et la fusion immobilière au 1/01/2018, selon la direction locale. Cependant, il faudra trouver la bonne date, compatible avec toutes les mises à jour à effectuer dans les applications informatiques (AGORA, GAT, habilitations, etc.) et également en fonction de l'avancement des travaux.

Réflexion sur le périmètre métier des Assistances Téléphoniques

L'assistance téléphonique est actuellement organisée en 15 filières métiers. La nouvelle organisation de l'assistance serait, en cible, structurée par 4 domaines d'assistance :

- AT Métiers Direction : Support Direction, Services Centraux, Intranet
- AT Métiers du Part : Part, Notaires, Amendes, Cadastre, Publicité Foncière.
- AT Métiers du Pro : Pro, Toscane, Contrôle fiscal/Contentieux, Tiers déclarants.
- AT Métiers du secteur public local : Trésor, Ordo, GP/EPN.

Des travaux techniques préalables sont nécessaires et sont planifiés pour 2018.

A nos questions, une seule réponse de notre directeur : « il est trop tôt pour parler de mise en place de cette fiche. »

Cette même fiche évoque des problématiques liées à la fragilité des petits plateaux et prévoit même « la fermeture progressive des plus petits plateaux physiques ». Les fermetures des AT Part de l'ESI de Strasbourg, AT Métiers Direction du site de Noisiel et AT Métiers secteur public local de Lyon, Montpellier et Paris Notre-Dame-des-Victoires sont déjà réalisées ou annoncées.

Le SSI renie à nouveau ses engagements. Rappelez-vous la mise en place des plateaux uniques virtuels (PUV) qui permettaient de s'affranchir de la taille physique de chaque plateau qui les constitue. Cette organisation permettait le maintien sur place de chaque structure. C'était l'engagement de l'époque.

Les agents concernés par la fermeture de leur AT ne bénéficieront pas d'un dispositif spécifique comme celui mis en place pour la fermeture des ateliers éditiques.

Qu'en est-il des petites structures d'AT de la DISI Paris-Normandie ? Quel avenir pour les 2 collègues de l'AT de Rouen Jean Moulin ? Nous avons évoqué la fragilité de cette équipe lors d'un précédent CTL. Le directeur nous avait pourtant répondu, à l'époque, que compte tenu de leur technicité spécifique, il n'y avait pas de raison de s'inquiéter !!!...

Les représentants Solidaires Finances Publiques ont rappelé que les agents de ces AT se sont investis dans leur travail, ont suivi de nombreuses formations et, pour certains, ont même fait l'effort de passer les qualifications nécessaires. Ils entendent donc tous continuer à exercer ce métier.

Eh bien, notre directeur est en attente du cadrage national. Il mènera une étude détaillée personne par personne, structure par structure. Actuellement, aucune feuille de route et aucun calendrier n'ont été fournis par la Centrale.

En résumé, notre directeur attend les ordres.

Expérimentation du télétravail à domicile

Pour la DISI Paris-Normandie, 9 candidatures ont été retenues mais 6 télétravailleurs sont bloqués pour des raisons techniques (problèmes d'accès aux applications, aux serveurs, ... avec le VPN fourni).

Seulement 3 télétravailleurs expérimentent réellement à ce jour le télétravail à la DISI Paris-Normandie.

Nous sommes loin de l'objectif fixé de 2 % de l'effectif, soit environ 10 agents !!!

Règlement intérieur du CTL

Notre directeur a bien signalé nos remarques du CTL précédent concernant la spécificité géographique des DISI qui occasionne de gros déplacements avec des frais importants devant être pris en charge dorénavant par les organisations syndicales.

Il a remis les pétitions à la centrale.

Il n'a eu aucun retour et applique à la lettre ce nouveau règlement.

Dates de publication des mouvements de mutation :

Catégorie C : 2/06/2017 Catégorie A : 20/06/2017 Catégorie B : 20/06/2017

Catégorie C technique : 7/06/2017

Prochain CTL DISI PN : prévu le 20 juin 2017

Prochain CHSCT DISI PN : prévu le 30 mai 2017

Vos représentants Solidaires Finances Publiques en Comité Technique Local :

6/6

<u>Titulaires :</u>		<u>Suppléants :</u>	
Carole BAILLY	ESI ORLEANS	Isabelle TROUILLARD	ESI ORLEANS
Patrick PIMONT	ESI VERSAILLES St Cloud – CID Cergy	Marie-France FORNAY	ESI VERSAILLES Chantiers
Jean-Luc DEBON	ESI CAEN	Martine ROELAS	ESI ORLEANS